

CONCOURS DEPARTEMENTAL « PAIN DECORE » 2008

ORGANISE PAR LE COMITE DE LA FETE CANTONALE DES VINS DU
LOROUX-BOTTEREAU ET LA FEDERATION PATRONALE DES
BOULANGERS-PATISSIERS DE LOIRE-ATLANTIQUE

REGLEMENT

=====

ARTICLE 1

Le Comité de la Foire cantonale des Vins du *LOROUX-BOTTEREAU* organise son 3^e concours de « **PAIN DECORE** » qui aura lieu le **Samedi 1er MARS 2008**. Les travaux réalisés devront être déposés, à cette date entre 9 heures et 14 heures dernier délai, présentation incluse, à l'accueil de la manifestation au Palais des Congrès du LOROUX BOTTEREAU Téléphone : 02.40.33.83.70
FAX : 02.40.33.86.77.

ARTICLE 2

Sont admis à participer à ce concours, tous les Artisans Boulangers-Pâtisseries à jour de leur cotisation (patrons et ouvriers) dont le siège social est en Loire-Atlantique. Ils devront certifier sur l'honneur que le produit présenté est bien de leur propre fabrication (à cet effet voir le bulletin de participation) et conserver une qualité constante toute l'année.

Les concurrents seront classés en deux groupes :

- Catégorie Jeunes moins de 21 ans
- Catégorie Chefs

ARTICLE 3

Chaque candidat devra présenter un pain décoré d'environ 1 kg sur le thème « **LE SEL DE LOIRE-ATLANTIQUE** ». La notation sera faite suivant 3 critères : le sens artistique, les difficultés techniques et le respect du thème. Seul le vernis alimentaire est autorisé pour une meilleure conservation des pièces. Les couleurs ne doivent pas trahir la notion « pain ».

Grille de notation :

SENS ARTISTIQUE	10 points
DIFFICULTES TECHNIQUES	10 points
RESPECT DU THEME	10 points
SOIT UNE NOTE SUR :	30 points

ARTICLE 4

Les candidats devront adresser leur inscription au Comité de la Foire situé « Espace Frédéric Praud » – Rue du Square 44430 – LE LOROUX BOTTEREAU , en indiquant leur nom, prénoms et adresse (en lettre d'imprimerie). La date limite des inscriptions est fixée au **27 FEVRIER 2008**, le cachet de la poste faisant foi.

Aucune inscription ne sera prise le matin du concours.

ARTICLE 5

Les candidats joindront à leur oeuvre, sous enveloppe fermée, sans signe extérieur, l'indication précise de leur identité (nom, prénom et adresse en caractère d'imprimerie).
Aucun signe extérieur de propriété ne devra figurer avant le passage du Jury.

ARTICLE 6

Le jury du concours se compose de Membres comprenant d'éminentes personnalités de la Boulangerie et de la Pâtisserie, dont 2/3 de professionnels des dites professions sous l'autorité du Comité de la Foire en partenariat avec la Fédération des Boulangers avec l'assistance de Maître CHENAL, Huissier honoraire.

ARTICLE 7

Prix aux trois premiers de chaque catégorie offerts par nos partenaires :

- **LA BANQUE POPULAIRE ATLANTIQUE**
- **LA SOCIETE BRAGARD**
- **LA MINOTERIE GIRARDEAU**
- **LA MAPA**

DIPLOMES A TOUS LES PARTICIPANTS

La distribution des prix et des récompenses aura lieu le :

DIMANCHE 2 MARS 2008 à 17 HEURES

Les gagnants seront appelés par téléphone. Les lauréats absents recevront leurs coupes et diplômes ultérieurement.

La tenue de travail (veste professionnelle)
sera exigée lors de la remise des prix.

ARTICLE 8

Les décisions du Jury sont sans appel. Le fait de l'engagement du candidat lui fait obligation de respecter les conditions du présent règlement.

BULLETIN DE PARTICIPATION

A RETOURNER AU : **COMITE DE LA FOIRE DU LOROUX-BOTTEREAU**
« Espace Frédéric Praud » – Rue du Square
44430 – LE LOROUX BOTTEREAU
Tél : 02.40.33.83.70 - Fax : 02.40.33.86.77

NOM..... PRENOMS.....

ADRESSE.....

.....

TELEPHONE.....

CACHET COMMERCIAL

LIEU DE DEPOT : *Fête des Vins - Palais des Congrès*
de 9 heures à 14 heures
mise en place terminée

* Après avoir pris connaissance du règlement, demande son inscription au Concours départemental du **PAIN DECORE**

Catégorie : Jeunes moins de 21 ans
 Chefs

* Certifie sur l'honneur que le produit présenté au Concours est de sa propre fabrication.

* Certifie que le siège social de mon entreprise (ou le siège social de l'entreprise qui m'emploie) est installé dans le département de Loire-Atlantique

* Joins un chèque de **16 €** pour l'inscription à l'ordre de la Foire du LOROUX, chèque obligatoire pour que mon inscription soit prise en compte.

* Joins un chèque de **31 €** car je participe à plusieurs concours

FAIT A :

SIGNATURE :